

Greg Rowe: Princes and Political Cultures. The New Tiberian Senatorial Decrees, Ann Arbor: University of Michigan Press 2002, 193 S., ISBN 0-472-11230-9, USD 55,00

Rezensiert von:

Frédéric Hurlet

Département d'Histoire, Histoire de l'Art et d'Archéologie, Université de Nantes

Le thème retenu pour ce livre d'une dimension raisonnable (195 pages) et qui va à l'essentiel n'est pas nouveau. C'est l'histoire des changements graduels qui affectèrent les institutions politiques et les valeurs qui les sous-tendaient - ensemble que Greg Rowe désigne sous la formule de "political culture" sans la définir à proprement parler - lorsque Rome cessa d'être une République pour passer sous l'autorité de la dynastie julio-claudienne. Si l'objet même de cette nouvelle recherche n'apparaît a priori guère original, le traitement qui en est présenté et les perspectives qui y sont développées apportent un certain nombre de résultats intéressants grâce à l'application d'une problématique en vogue. Sensible aux manifestations informelles du pouvoir autant qu'à sa mise en forme proprement dite, Greg Rowe a choisi d'étudier tous les moyens, légaux ou non, utilisés par Auguste et ses premiers successeurs pour se faire accepter par les différents acteurs de la vie politique aussi bien à Rome ou en Italie que dans les provinces; en corollaire, il y est question du mode de communication entre le pouvoir impérial et tous ceux dont l'appui apparaissait indispensable pour créer cette nouvelle forme de consensus à l'égard de la dynastie. En ce sens, ce livre prolonge les travaux de Egon Flaig, [1] connus de Greg Rowe, non sans prendre ponctuellement ses distances; il s'inscrit également dans le même courant d'idées que l'ouvrage récent de Clifford Ando (non cité par Greg Rowe dans la mesure où il fut publié en 2000) [2] sur le phénomène du loyalisme des provinciaux à l'égard du pouvoir impérial.

La spécificité du livre de Greg Rowe, qui apparaît à la lecture du sous-titre, est à chercher dans l'exploitation méthodique de deux nouveaux documents épigraphiques qui ont été mis au jour en Andalousie ces deux dernières décennies et font connaître la teneur de décisions votées à Rome par le Sénat sous le principat de Tibère en 19 et 20 ap. J.-C. Le premier à avoir été publié, la Tabula Siarensis, livre une partie significative du sénatus-consulte sur les honneurs funéraires à rendre à la mémoire de Germanicus ainsi qu'un fragment de la loi de ratification. Est venu s'y ajouter le Senatus consultum de Pisone patre, qui reproduit le décret du Sénat condamnant Pison à son retour de Syrie. Greg Rowe a pleinement tiré parti du contenu de ces deux longs sénatus-consultes (on en trouvera une traduction anglaise et le texte latin dans l'introduction). Il a su intégrer cet apport documentaire aux problématiques en cours

relatives au principat et à la nature de ce régime politique. Il ne s'est en outre pas contenté de commenter ces nouveaux décrets, il n'a cessé de les mettre en parallèle avec une série d'autres documents qui sont connus depuis plus longtemps et qui s'en trouvent ainsi passablement éclairés.

L'ouvrage s'est fixé pour objectif de chercher à mieux comprendre les relations entre le pouvoir impérial et les autres entités de la vie politique que Greg Rowe dénomme "constituencies" et à chacune desquelles un chapitre est consacré. Cette organisation de la matière conduit à une subdivision en six chapitres qui étudient respectivement le Sénat, l'ordre équestre, la plèbe urbaine, les cités d'Italie, les cités grecques et l'armée. Dans sa globalité, le projet tel qu'il a été défini par Greg Rowe diffère sensiblement de l'opus magnum de Egon Flaig sur l'usurpation à la fois parce que l'historien anglo-saxon prend en compte une période chronologique traitée marginalement par l'historien allemand (l'analyse de Egon Flaig commence véritablement avec Claude pour concentrer son attention sur les événements des années 68-69) et parce qu'il ne se limite pas à l'étude des seuls rapports entretenus par le prince avec le Sénat, la plèbe urbaine et l'armée. Il faut avertir d'emblée que le traitement réservé à chacun des six corps constitués se révèle à l'examen inégal. Les trois chapitres les plus attendus consacrés au Sénat, la plèbe urbaine et l'armée, s'ils bénéficient d'une information impeccable, ne réussissent guère à renouveler le genre d'une histoire déjà connue dans ses grandes lignes. L'analyse de la place du Sénat dans la vie politique d'époque impériale laisse en particulier filtrer une certaine maladresse dans le choix des sujets à aborder. Greg Rowe y revient sur des questions déjà débattues, et secondaires dans la perspective générale qui est la sienne, comme les origines et la signification de la puissance tribunicienne, la place des tribuns de la plèbe dans le cursus honorum du Ier siècle ap. J.-C. ou encore les premières étapes de la carrière des princes de la famille impériale. Il défend des positions souvent fondées, notamment sur la passivité d'un Sénat qui ne fait qu'entériner des décisions déjà prises par d'autres acteurs de la vie politique et "deviner" les honneurs voulus par le prince. On signalera également qu'il refuse de faire de la puissance tribunicienne le vecteur d'une politique "populaire" et préfère considérer ce pouvoir impérial comme un moyen de contrôler les séances du Sénat, prenant le contre-pied des thèses de Maria H. Dettenhofer (avec raison, à mon sens). [4] Mais l'essentiel était ailleurs. La question centrale, qui est celle du mode de communication entre le prince et le Sénat, aurait pu être traitée plus en détail que cela n'a été fait et il aurait mieux valu s'intéresser davantage au phénomène de l'adulatio du prince tel qu'il est perceptible dans les nouveaux décrets du Sénat et chez Tacite. Le traitement de la plèbe urbaine, qui se place dans le prolongement des travaux de Fergus Millar, [3] fait le point sur les formes d'organisation de cette dernière (tribus, plebs frumentaria et uici placés sous l'autorité de magistris) et sur ses moyens d'expression pour afficher son mécontentement ou son loyalisme; y est en particulier confirmée l'importance du théâtre dans la topographie du nouveau pouvoir. Le chapitre sur l'armée réévalue à la hausse la part d'initiatives qui revenait aux soldats, en priorité lors des contiones plaçant le général face à ses troupes, et établit chemin faisant un parallélisme entre la mise en place

du principat et la formation d'une nouvelle identité militaire fondée sur l'attachement au prince ou sur son rejet par le biais de mutineries et d'usurpations; il se termine sans surprises par la réaffirmation du principe, définitivement établi avec l'avènement de Claude, selon lequel c'est l'armée qui fait l'empereur. La partie consacrée à l'ordre équestre sort davantage des sentiers battus. Une analyse croisée des nouveaux décrets du Sénat et de l'œuvre d'Ovide donne des chevaliers d'époque julio-claudienne l'image d'un groupe social homogène qu'il reste difficile de définir dans l'absolu, mais qui se reconnaissait dans les honneurs conférés aux princes et en tirait profit pour affirmer davantage son identité. C'est dans les chapitres consacrés aux relations entre le pouvoir impérial et les cités de l'Empire qu'il faut trouver la partie la plus réussie du livre. L'attitude des cités d'Italie est étudiée à partir des décrets honorifiques municipaux rendus à Pise à la mort de Caius et Lucius César, tandis que le monde grec est perçu à travers le prisme que représentent Mytilène et deux de ses principaux notables (Théophane et Potamon). Ces exemples ont le mérite de refléter dans quelle mesure et comment le monde provincial contribua à renforcer le sentiment d'unanimité qui unissait autour de la famille impériale les principales forces en présence de l'Empire et qui se devait de dépasser le seul cadre de Rome pour être efficace.

De lecture agréable, l'ouvrage de Greg Rowe constituera un point de référence pour tous ceux qui s'intéressent aux Julio-Claudiens. Il vient confirmer à l'aide de nouvelles sources les résultats auxquels d'autres historiens étaient déjà parvenus lorsqu'ils faisaient du consensus la vertu cardinale du nouveau régime et son principal fondement politique. Bien sûr, il est permis de penser qu'il ne s'agit là que d'un concept abstrait qui renvoie moins à la réalité politique qu'à un idéal poliade (il ne faut pas oublier malgré tout que le consensus augustéen reposait sur la guerre civile et la victoire), mais Greg Rowe est conscient de cette difficulté et ne cache pas l'existence de tensions au sein de la société romaine lorsqu'il y a lieu. Il demeure que nous trouvons avec la Tabula Siarensis et le SC de Pisone patre l'expression la plus achevée d'un consensus uniuersorum auquel Auguste aspirait et dont les Res Gestae nous avaient déjà donné plus qu'un aperçu. Il faut savoir gré à Greg Rowe de l'avoir démontré.

Notes:

[1] Egon Flaig: Den Kaiser herausfordern. Die Usurpation im Römischen Reich (= Historische Studien; 7), Frankfurt a. M. 1992.

[2] Clifford Ando: Imperial Ideology and Provincial Loyalty in the Roman Empire (= Classics and Contemporary Thought; 6), Berkeley (et al.) 2000.

[3] Fergus Millar: The Emperor in the Roman World (31 BC-AD 337), Ithaca 1977.

[4] Maria H. Dettenhofer: Herrschaft und Widerstand im augusteischen

Principat. Die Konkurrenz zwischen res publica und domus Augusta (= Historia Einzelschriften; 140), Stuttgart 2000.

Redaktionelle Betreuung: Sabine Panzram

Empfohlene Zitierweise:

Frédéric Hurlet: Rezension von: *Greg Rowe: Princes and Political Cultures. The New Tiberian Senatorial Decrees, Ann Arbor: University of Michigan Press 2002*, in: **sehpunkte** 4 (2004), Nr. 10 [15.10.2004], URL:
<<http://www.sehpunkte.historicum.net/2004/10/6082.html>>

Bitte setzen Sie beim Zitieren dieser Rezension hinter der URL-Angabe in runden Klammern das Datum Ihres letzten Besuchs dieser Online-Adresse ein.

issn 1618-6168